

Intitulé du Poste	<b>Chef du Département Aménagement Urbain (H/F)</b>
Nombre	Un (1) poste
Mission Principale	Le Chef de Département Aménagement Urbain a pour mission de planifier, piloter et superviser les projets de développement et de requalification urbaine (corniches, quartiers, espaces publics, ...). Fort de son expertise dans des projets d'aménagement urbain, il garantit l'intégration systématique des enjeux de développement durable, d'efficacité énergétique et de résilience écologique à toutes les phases des projets, de la conception à la réception des travaux.
Activités & tâches principales	<p><b>Pilotage technique et environnemental des projets urbains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les études de faisabilité et de conception des projets d'aménagement (requalification de boulevards, aménagement d'abords de plages, restructuration de quartiers).</li> <li>• Garantir l'intégration des solutions d'efficacité énergétique dans les infrastructures (éclairage public intelligent, optimisation des réseaux, bâtiments basse consommation).</li> <li>• Veiller à la préservation de l'environnement et de la biodiversité locale lors des travaux (gestion des eaux pluviales, réseaux d'assainissement, choix des espèces pour les plantations et espaces verts).</li> <li>• Promouvoir l'utilisation d'éco-matériaux et de techniques de construction à faible empreinte carbone.</li> </ul> <p><b>Gestion de projet, montage administratif et financier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la rédaction et à l'optimisation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des Cahiers des Prescriptions Spéciales (CPS).</li> <li>• Assurer le suivi financier des opérations, la validation des attachements et le respect des budgets alloués.</li> <li>• Valider les dossiers techniques, les chiffrages détaillés et les plans d'exécution.</li> </ul> <p><b>Suivi de réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les différents intervenants sur les chantiers (bureaux d'études, laboratoires, entreprises de travaux, concessionnaires).</li> <li>• Effectuer des visites de terrain régulières pour s'assurer de la conformité des travaux aux normes techniques et environnementales en vigueur.</li> <li>• Gérer les éventuelles non-conformités environnementales et proposer des actions correctives immédiates.</li> </ul> <p><b>Management et veille technologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrer, animer et faire monter en compétence l'équipe du département (ingénieurs, techniciens).</li> <li>• Assurer une veille réglementaire et technologique sur les innovations en matière de "Smart City", d'aménagements durables et de systèmes de monitoring environnemental (qualité des eaux, gestion des déchets, etc.)..</li> </ul>
Qualifications & Compétences	<p><b>Compétences Techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement urbain : Compréhension globale des enjeux d'urbanisme, de voirie et réseaux divers (VRD), d'aménagement paysager et de l'ingénierie environnementale.</li> <li>• Gestion de projet public : Solide connaissance des procédures des marchés publics, du montage de DAO et du suivi de chantiers complexes.</li> <li>• Maîtrise de la gestion de l'énergie,</li> <li>• Outils informatiques : Maîtrise des logiciels de CAO/DAO (AutoCAD), des Systèmes d'Information Géographique (formats KML/KMZ) et d'outils de chiffrage/planification (Excel avancé, MS Project).</li> </ul>



### Aptitudes Professionnelles

- Esprit de synthèse et d'analyse : Capacité à croiser des données techniques, financières et environnementales.
- Leadership et sens du relationnel : Aptitude à fédérer des équipes pluridisciplinaires et à négocier avec les partenaires externes.
- Force de proposition : Esprit innovant, orienté vers la recherche de solutions écologiques concrètes et adaptées au contexte local.
- Rigueur et réactivité : Gestion efficace des priorités et résolution rapide des aléas de chantier.

### Formation

- Bac +5 (Ingénieur, Master) en Génie Civil, Génie énergétique et environnement.

### Expérience

- Minimum de **6 ans**, après l'obtention du diplôme requis, dont au moins **2 ans** dans un poste de responsabilité, dans le domaine de l'aménagement urbain, du pilotage de projets ou dans un domaine similaire au poste concerné, de préférence dans le secteur public, semi-public ou au sein d'une grande structure.

